

Des anciennes pompes funèbres de Paris ... au 104 : lieu culturel !

Le 104, rue d'Aubervilliers, dans le 19^e arrondissement, accueille aujourd'hui des spectacles, des concerts et des expositions. C'est à ce numéro qu'on trouve l'une des deux entrées du Cent-quatre, centre culturel et artistique parisien. Mais pendant plus d'un siècle, on trouvait là... les pompes funèbres de Paris. Construite sur une parcelle de 220 mètres de longueur pour 72 mètres de largeur, par Delebarre, supervisé par Baltard, les différents corps de bâtiments sont séparés par des cours. Ce squelette de métal enrobé de pierres et de briques rappelle l'architecture des gares parisiennes.

Les pompes funèbres de Paris, « usine à deuil »

En 1874, des journalistes ont qualifié ces deux halles, qui sont classées monument historique depuis 1997, d'« usine à deuil ». Détail amusant de l'histoire, l'endroit accueillait auparavant les abattoirs de la Villette-Popincourt.

Le terme d'usine n'était pas de trop. En effet, les halles voyaient passer 150 convois funéraires par jour et mille personnes travaillaient aux pompes funèbres de Paris. En plus de l'entreprise, plus d'une dizaine de magasins vendait tout ce qui était nécessaire à l'organisation des obsèques. Le 104, en lui-même, était plutôt un centre logistique. À côté de ces commerces, donc, des ateliers divers : peinture, menuiserie, ébénisterie... Et la superficie du bâtiment ? 35 000 mètres carrés !

Dans la première halle, on préparait les cercueils. La seconde servait d'entrepôt : près d'une centaine de corbillards, autant de chars, des écuries pour les 300 chevaux, un stock d'environ 6 000 cercueils, etc. Et les corps ? Ailleurs. Il n'était pas prévu que le bâtiment accueille le moindre cadavre. Il n'y avait d'ailleurs pas de morgue et il n'était pas équipé pour.

Du moins, en principe. Car il y eut des exceptions. En période de guerre, les pouvoirs publics exigèrent à plusieurs reprises que les pompes funèbres de Paris reçoivent les corps des victimes. Ce fut donc le cas pendant la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie.



De l'âge d'or à la fermeture

Les chevaux quittèrent l'adresse après la Seconde Guerre mondiale. Ils emmenèrent avec eux les anciens corbillards et les chars, remplacés par des voitures. On remballa les stocks de fourrage, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires et les palefreniers. Les mécaniciens et autres carrossiers vinrent s'installer à leur place.

On était alors dans la grande période d'activité des pompes funèbres de Paris. 1 400 personnes travaillaient dans ces halles, avec leur propre équipe de football et leur orchestre. Mais en janvier 1993, l'État adopta une nouvelle loi.

C'est la loi du 8 janvier 1993, qui mit fin au monopole des communes. Elle dit notamment que « le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public. [...] Les communes ou leurs délégataires ne bénéficient d'aucun droit d'exclusivité pour l'exercice de cette mission ». La loi entra en vigueur après trois ans de transition, en 1996. Et elle précipita la fermeture des pompes funèbres de Paris.

Vingt ans après, les croquemorts n'ont plus leur place au 104, rue d'Aubervilliers. Les corbillards ont disparu des garages. Mais pendant 120 ans, les corbillards rutilants franchissaient cette porte en direction des cimetières de Paris. *Et maintenant... le 104 ... A suivre.*

Découvrez-en bien plus lors de la visite guidée de Mme Le Bozec, le 26 février prochain !

